



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/03/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232301493

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

LES MAISONS DE MARIE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier LES MAISONS DE MARIE 48 AVENUE FOURNACLE 13013 MARSEILLE (13ème Arrondissement) Période de Facturation du 01/03/2023 au 31/03/2023 Location Bac roulant 770I / COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	9,67	20,00	48,37	9,67	48,37	0,0000
Bon N°: 230103230307 du 01/03/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230103230437 du 02/03/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230103230974 du 04/03/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103231165 du 06/03/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/03/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232301493

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

LES MAISONS DE MARIE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230103231504 du 07/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	1,000	24,00	20,00	24,00	24,00	24,00	0,0000
Bon N°: 230103231821 du 08/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	1,000	24,00	20,00	24,00	24,00	24,00	0,0000
Bon N°: 230103232502 du 11/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103232693 du 13/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	24,00	20,00	96,00	24,00	96,00	0,0000
Bon N°: 230103233034 du 14/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	1,000	24,00	20,00	24,00	24,00	24,00	0,0000
Bon N°: 230103233355 du 15/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

**Veillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon**



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/03/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232301493

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

LES MAISONS DE MARIE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230103233524 du 16/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	1,000	24,00	20,00	24,00	24,00	24,00	0,0000
Bon N°: 230103233664 du 17/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103234117 du 18/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103234314 du 20/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103234653 du 21/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230103234998 du 22/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/03/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232301493

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

LES MAISONS DE MARIE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103235156 du 23/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230103235304 du 24/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Bon N°: 230103235751 du 25/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230103235972 du 27/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	24,00	20,00	96,00	24,00	96,00	0,0000
Bon N°: 230103236672 du 29/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	24,00	20,00	96,00	24,00	96,00	0,0000
Bon N°: 230103236830 du 30/03/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX**

Date
Centre
Facture N°
Client N°

**Veillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon**



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/03/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232301493

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106
69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

LES MAISONS DE MARIE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	1,000	24,00	20,00	24,00	24,00	24,00	0,0000
Bon N°: 230103236962 du 31/03/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9963
COLLECTE BACS BOM - Unité	3,000	24,00	20,00	72,00	24,00	72,00	0,0000
Règlement par Chèque au 30/04/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	1 440,37 €
TVA 20,00	288,07 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	1 728,44 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 - BNPAFRPLPD

SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 - SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS
2301 BERRE L'ETANG
1974 Bd Henri Wallon

Adresse Client :

TAKEAWASTE
24 RUE DE CLICHY

Date 31/03/2023
Centre 2301
Facture N° 232301493
Client N° C0027646

13130 BERRE L'ETANG
SIRET: 77564414900442
Tél. : 04 90 50 74 99 / Fax : 04 90 45 67 81

75009 PARIS CEDEX

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon